

# Tribune

## Rwanda : « Sur la France et le génocide des Tutsi, bien des points restent encore à éclaircir »

Pierre Brana

Le Monde, 23 avril 2021

**L'ancien député socialiste et corapporteur en 1998 de la mission d'information parlementaire sur le Rwanda Pierre Brana dresse, dans une tribune au « Monde », la liste des questions encore en suspens après la remise du rapport Duclert fin mars qui a permis, souligne-t-il, « d'établir un certain nombre de vérités ».**

Secrétaire national du Parti socialiste (PS) pendant dix ans, puis député, j'ai été en 1998 corapporteur de la mission d'information parlementaire sur « Les opérations militaires menées par la France, d'autres pays et l'ONU au Rwanda, entre 1990 et 1994 ». Nous étions donc appelés à faire le point sur les responsabilités de la France au Rwanda et j'étais rap-

porteur au titre de la commission des affaires étrangères (la mission était mise en place par deux commissions de l'Assemblée nationale, les affaires étrangères et la défense). Un travail éprouvant qui a duré neuf mois et a abouti à un rapport très long, comportant en annexe nombre de documents et toutes les auditions (sauf quelques-unes à huis clos).

Un événement : c'était la première fois que l'Assemblée se saisissait d'une question relevant du domaine « réservé » du président de la République. Ce président qui est alors, entre octobre 1990 (attaque du Front patriotique rwandais, formé d'exilés tutsi, contre le régime du président Juvénal Habyarimana) et juillet 1994 (opération « Turquoise » de l'armée française), François Mit-

terrand, même si, depuis mars 1993, la France est en régime de cohabitation, Edouard Balladur étant premier ministre. L'exercice de la mission d'information pouvait se révéler délicat en 1998 alors que la gauche était revenue au pouvoir. Sans revenir sur le passé, disons qu'il a été en effet délicat, et difficile.

C'est dire que, trente ans après, j'ai pris connaissance avec intérêt et curiosité du rapport de la commission d'historiens présidée par Vincent Duclert et décidée par le président de la République. Cette commission devait travailler à partir de toutes les archives et elle devait bien évidemment y avoir accès.

## Aveuglement

Mon premier étonnement vient du refus de l'Assemblée nationale de communiquer ses archives, alors que la mission parlementaire était bien entendu une mission de l'Assemblée. On a pu objecter que certaines auditions avaient été faites à huis clos et donc que le « secret » s'imposait. Ayant été toujours présent, je peux le dire : ces auditions à huis clos n'ont rien apporté de particulier, et m'ont même paru souvent « formatées ». L'argument ne me semble donc pas tenir en ce qui concerne le refus de donner accès aux archives de l'Assemblée. Alors, quelle explication ? Le bu-

reau de l'Assemblée, dont la majorité appartient à la formation du président de la République, doit s'expliquer sur ce refus qui va à l'encontre de la volonté affichée d'Emmanuel Macron.

Si on relit attentivement le rapport de la mission parlementaire, et si on le rapproche des éléments apportés par le rapport Duclert, on se rend compte que les parlementaires d'un côté et, vingt-trois ans après, les historiens de l'autre, ont porté à la connaissance des médias et du public des éléments indiscutables qui montrent pour le moins l'aveuglement de la France jusqu'à avril 1994 : envoi d'une aide militaire (légalisée a posteriori) ; aide à un régime raciste où les Tutsi étaient soumis à des quotas ; mention « ethnique » sur la carte d'identité alors que cette mention pendant le génocide a été une condamnation à mort ; aveuglement devant les appels de la Radio des Mille Collines à tuer les « cancrelats » et devant les propos du Hutu Power et de l'Akazu, cette « petite maison » de l'entourage d'Habyarimana.

La France a sous-estimé ces éléments, pourtant connus, renseignés. L'obsession de « Fachoda » [en 1898, la crise de Fachoda, ville soudanaise au bord du Nil, faillit déclencher une guerre entre la France et l'Angleterre et se termina par un retrait français], une lecture géopolitique à l'ancienne – anglophones contre francophones

– et l'idée qu'on était en présence d'une agression ougandaise alors qu'il s'agissait du retour d'exilés tutsi dans leur pays, ont occulté ce qui était réellement en préparation.

## Reconnaître ses fautes

Je l'ai vivement ressenti à la fin de la mission parlementaire, et je le ressens aussi à la lecture du rapport Duclert, il reste des questions. Certaines concernent la France, d'autres l'ONU. Des questions irrésolues, par exemple au sujet du tir sur l'avion ramenant d'Arusha le président Habyarimana, dont la mort a été le signal du déclenchement du génocide ; la livraison – dont on a beaucoup parlé – d'armes aux milices génocidaires ; la diminution inexplicable, avec l'accord de la France, de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (Minuar), cette force internationale que l'on aurait dû au contraire augmenter et qui aurait pu stopper ou tout au moins enrayer le génocide.

Et des questions qui continuent à préoccuper. Comme le choix favorable à l'entourage du président Habyarimana plutôt qu'au personnel tutsi lors de l'évacuation de l'ambassade, du centre culturel et de la mission de coopération ; la réception du gouvernement intérimaire hutu – responsable du génocide en cours – par le gouvernement français le 27

avril 1994 ; la décision très tardive du Conseil de sécurité – dont la France est membre – de qualifier les événements de « génocide », ce qui a retardé une intervention internationale ; le déroulement de l'opération « Turquoise », décidée par l'ONU, où la France est quasi seule, où ne furent pas arrêtés les responsables du génocide, faute d'un mandat de l'ONU, et où ne furent pas systématiquement désarmées les Forces armées rwandaises (FAR) et les milices hutu ; les tentatives enfin de qualifier de « double génocide » ce qui se passait au Rwanda.

Un pays se grandit quand il reconnaît ses fautes. Même si bien des points restent encore à éclaircir – et je ne doute pas qu'un jour les historiens approcheront encore plus de la vérité –, le rapport Duclert permet d'établir de manière indubitable un certain nombre de vérités. D'ores et déjà le gouvernement rwandais aurait fait savoir qu'il en est satisfait. Nous ne pouvons que nous en réjouir, en espérant qu'un jour toute la vérité soit faite sur ce génocide qui a fait entre 800 000 et 1 million de morts.

Pierre Brana, ancien secrétaire national du Parti socialiste et député, corapporteur en 1998 de la mission d'information parlementaire sur « Les opérations militaires menées par la France, d'autres pays et l'ONU au Rwanda, entre 1990 et 1994 ».